



Commissariat général au développement durable

Comment évolue l'emploi des jeunes formés en environnement ?

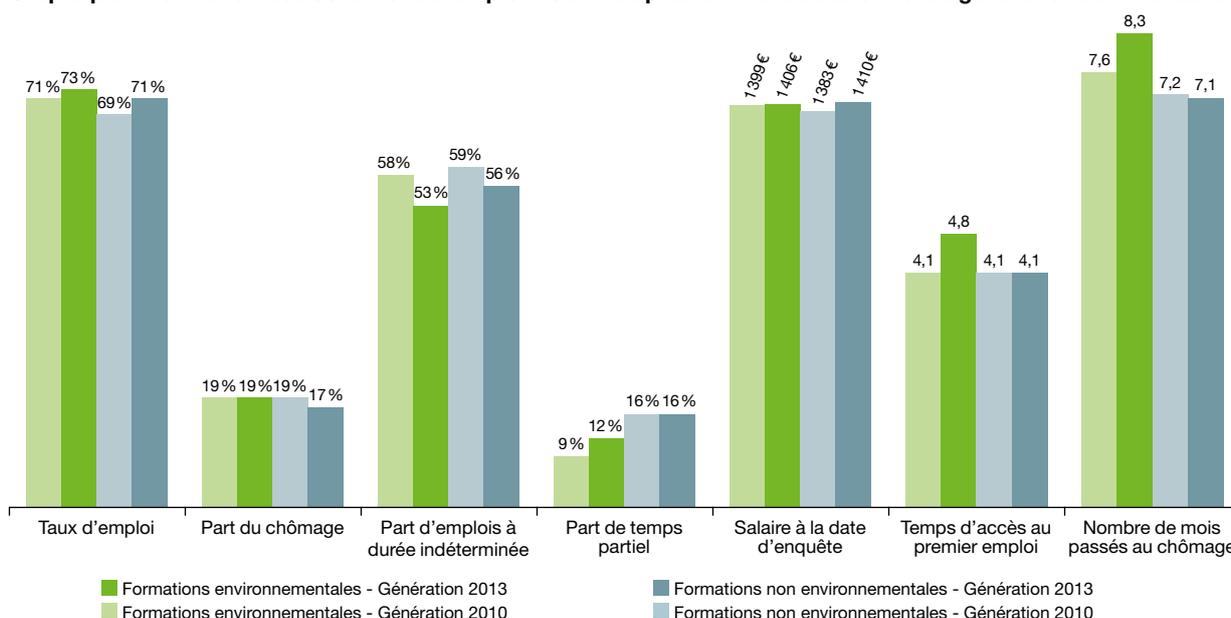
DÉCEMBRE 2019

Si trois ans après la fin de leur études, le taux d'emploi des jeunes sortis des formations initiales en environnement en 2013 est légèrement plus élevé que celui de leurs prédécesseurs, la nature des contrats dont ils bénéficient est sensiblement différente : les emplois à durée indéterminée sont moins fréquents, les contrats aidés se multiplient, le temps partiel augmente. Tous les jeunes formés en environnement ne sont pas touchés de la même manière par ces évolutions. Ainsi, on constate que le fossé entre diplômés et non-diplômés se creuse, les niveaux inférieurs au Bac connaissent une réelle amélioration de leur situation face au chômage et l'emploi des sortants de l'enseigne-

ment supérieur s'inscrit dans une trajectoire plutôt positive. La situation et les conditions d'emploi des sortants du domaine de l'énergie et de niveau Bac, quant à elles, se dégradent.

En 2013, 25 400 jeunes sont arrivés sur le marché du travail après avoir préparé un diplôme en environnement. Ils représentent 3,9 % des jeunes sortis du système éducatif. Cette génération, dite « Génération 2013¹ », compte plus de 2 000 jeunes supplémentaires à avoir suivi une formation initiale en environnement par rapport à la génération précédente (appelée « Génération 2010 »), dont ils représentaient 3,4 %.

Graphique 1 : évolution des conditions d'emploi trois ans après la fin d'études entre les générations 2010 et 2013



Note : salaire médian mensuel net, primes incluses, en euros de 2019.

Champs : France entière ; diplôme préparé en 2009-2010 et 2012-2013.

Source : Céreq, enquêtes 2016 auprès de la « Génération 2013 », 2013 auprès de la « Génération 2010 », bases comparables. Traitements : SDES, 2019

¹ Sortants du système éducatif en 2013, interrogés trois ans après, en 2016, sur leur accès à l'emploi et leur parcours professionnel.

Comment évolue l'emploi des jeunes formés en environnement ?

Si de nouvelles formations liées au domaine de l'environnement ont été créées en trois ans, c'est cependant principalement l'attractivité des diplômes existants qui explique cette hausse des effectifs.

En 2016, trois ans après la fin de leurs études, près des trois quarts de ces jeunes formés en environnement exercent une activité professionnelle, dont plus de la moitié à durée indéterminée. 19 % d'entre eux sont au chômage, 5 % ont repris des études ou sont en formation et 3 % sont inactifs (*graphique 1*). Leurs conditions d'insertion et d'emploi sont légèrement moins favorables que celles des sortants d'autres formations.

Le Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Céreq) observe un niveau d'emploi sensiblement meilleur pour l'ensemble de la génération 2013, toutes formations et niveaux confondus, par rapport à la génération 2010 (*voir Pour en savoir plus*), accompagné d'un recul du taux de chômage qui reste toutefois bien supérieur à celui de la génération 2004. Il souligne cependant une précarité accrue des emplois, malgré l'élévation du niveau de formation des jeunes, et des inégalités d'avantage marquées pour les groupes les plus vulnérables, en particulier pour les non-diplômés. Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte économique relativement moins morose qu'auparavant : alors que les jeunes de la génération 2010 étaient confrontés à un marché du travail dégradé à la suite de la crise économique de 2008, les conditions d'arrivée sur le marché du travail de la génération 2013 paraissent légèrement plus favorables. L'évolution de l'emploi des jeunes formés en environnement suit en partie les mêmes tendances que l'ensemble de la génération 2013.

UN MEILLEUR NIVEAU D'EMPLOI, MAIS UN CHÔMAGE QUI RESTE PRÉSENT

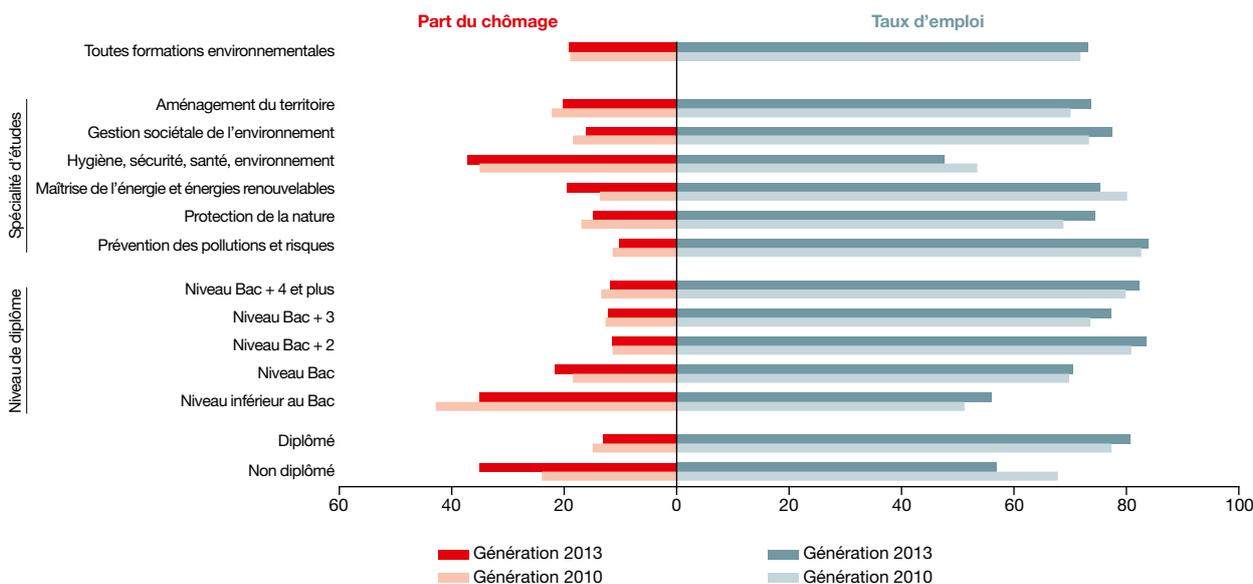
Contrairement aux sortants des autres domaines de formation, les jeunes formés en environnement mettent un peu plus de temps pour trouver leur premier poste (4,8 mois en moyenne contre 4,1) et restent plus longtemps au chômage que leurs prédécesseurs (8,3 mois en moyenne contre 7,6).

D'après le Céreq, « le niveau d'emploi des jeunes de la génération 2013 se porte sensiblement mieux que celui de la génération 2010 ». Ce constat est valable pour les formés en environnement puisque le taux d'emploi à trois ans de ces jeunes actifs s'améliore entre les deux générations, passant de 71 % à 73 % (*graphique 2*). Les plus fortes hausses du taux d'emploi à trois ans concernent les diplômés (+3 points), les sortants de formation de niveaux Bac +3 (+4 points) ou inférieur au Bac (+5 points), ainsi que les formés en protection de la nature (+5 points) ou en aménagement du territoire (+4 points). Toutefois, des exceptions sont à noter pour les jeunes issus des formations en hygiène-santé-sécurité-environnement (HSSE) (-6 points) ou liées au domaine de l'énergie (-5 points), ainsi que pour les non-diplômés (-11 points).

Si la génération 2013 a connu globalement un recul du taux de chômage à trois ans, ce n'est pas le cas pour les jeunes formés en environnement qui sont autant à être au chômage que ceux de la génération 2010 (19 %). Cette situation masque cependant des disparités. Les sortants de formations de niveau Bac (+3 points) ou de formations spécialisées dans le domaine de l'énergie (+6 points) et les non-diplômés (+11 points) sont les catégories les plus touchées

Graphique 2 : formations environnementales - évolution du taux d'emploi et de la part du chômage entre les générations 2010 et 2013

En %



Note : les évolutions pour les formations en gestion sociétale de l'environnement et en prévention des pollutions ne sont pas significatives. C'est le cas également pour les formations environnementales de niveau Bac + 2.

Champs : France entière ; diplôme préparé en 2009-2010 et 2012-2013.

Source : Céreq, enquêtes 2016 auprès de la « Génération 2013 », 2013 auprès de la « Génération 2010 », bases comparables. Traitements : SDES, 2019

Comment évolue l'emploi des jeunes formés en environnement ?

par l'augmentation de la part du chômage. À l'inverse, pour les sortants de formations de niveau inférieur au Bac, la situation s'améliore considérablement puisque la part du chômage chute de 8 points.

DES EMPLOIS DAVANTAGE PRÉCAIRES AVEC UNE FORTE HAUSSE DES CONTRATS AIDÉS

La précarité accrue des emplois, observée sur la génération 2013, touche davantage les jeunes formés en environnement : la part des contrats aidés² a pratiquement doublé pour les jeunes en emploi (*graphique 3*). Que ce soit dans le privé ou le public, les emplois à durée indéterminée sont aussi moins fréquents chez les jeunes formés en environnement (excepté pour les formés en prévention des pollutions et les Bac + 2) ; le taux d'emploi en CDI est d'ailleurs passé de 53 % à 49 % (*tableau 1*). La part des contrats d'avenir a été multipliée par 5 (par 4 pour les autres formations) et les contrats d'insertion par près de 2. Dans une moindre mesure, les contrats intérimaires sont également plus répandus. L'emploi à temps partiel est par ailleurs en hausse (+ 3 points).

La hausse des contrats aidés, au détriment de l'emploi à durée indéterminée, touche fortement les non-diplômés (+ 12 points), les sortants de formation en aménagement du territoire (+ 10 points) ou en maîtrise de l'énergie/ENR (+ 7 points), mais également les sortants de niveaux Bac et inférieur au Bac (respectivement + 8 et + 9 points). Les emplois intérimaires concernent davantage les sortants de formations en aménagement du territoire et ceux ayant un niveau inférieur au Bac. Le temps partiel est, quant à lui, beaucoup plus fréquent parmi les formés en HSSE (+ 16 points), les sortants de formation de niveau inférieur au Bac (+ 14 points) et les non-diplômés (+ 6 points).

Le niveau de salaire³ des jeunes formés en environnement ne progresse pas vraiment entre les deux générations. La situation se dégrade cependant pour les non-diplômés qui voient leur niveau de salaire diminuer de 6 % (alors qu'il est stable pour les non-diplômés des autres formations), de même que pour les sortants de formations en gestion sociétale (- 11,5 %), en prévention des pollutions (- 4 %), en énergie (- 4 %) et HSSE (- 3 %). Les progressions de salaire concernent seulement les jeunes issus d'une formation en protection de la nature (+ 6 %) et ceux ayant un niveau Bac + 2 ou Bac + 4 et plus (+ 3 %).

Graphique 3 : évolution des contrats de travail entre les générations 2010 et 2013 par catégorie

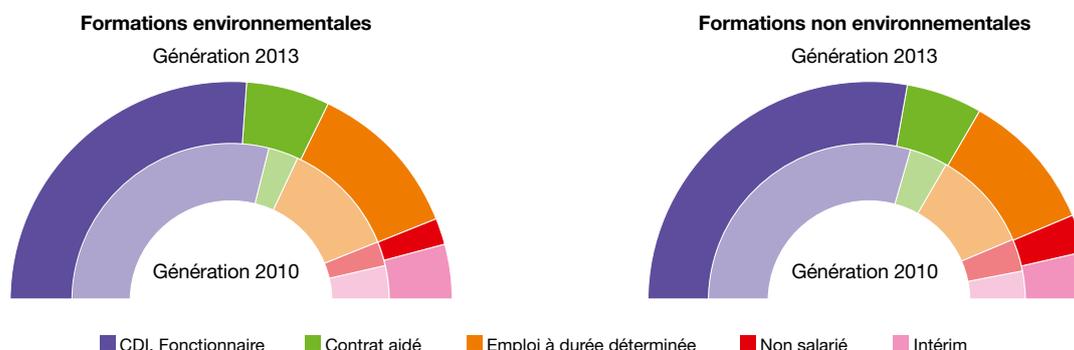


Tableau 1 : évolution des types de contrats de travail entre les générations 2010 et 2013

Contrat de travail à la date d'enquête (en %)	Formations environnementales			Formations non environnementales		
	Génération 2010	Génération 2013	Évolution	Génération 2010	Génération 2013	Évolution
■ Indépendant (à son compte)	4,5	3,2	↘	6,1	5,6	↘
■ Fonctionnaire	4,8	3,8	↘	5,5	4,3	↘
■ CDI	53,1	48,8	↘	53,9	51,7	↘
■ Apprentissage	1,6	2,3	↗	2,4	2,8	↗
■ CUI-CAE	1,4	2,3	↗	1,3	1,6	↗
■ Contrat d'avenir	0,9	5,0	↗	0,6	2,6	↗
■ CDD secteur public	10,1	11,0	↗	9,0	8,1	↘
■ CDD secteur privé	8,4	7,3	↘	7,6	7,1	↘
■ Intérim	6,8	8,3	↗	5,8	6,7	↗
Autres	8,4	8,1		7,9	9,6	
	100,0	100,0		100,0	100,0	

Champs : France entière ; diplôme préparé en 2009-2010 et 2012-2013 ; jeunes en emploi à la date d'enquête.

Source : Céreq, enquêtes 2016 auprès de la « Génération 2013 », 2013 auprès de la « Génération 2010 », bases comparables. Traitements : SDES, 2019

² Contrats d'avenir, contrats d'insertion...

³ Salaire médian mensuel net, en euros de 2019.

Comment évoluent les caractéristiques des jeunes issus des formations en environnement ?

La surreprésentation masculine qui caractérise les jeunes formés en environnement perdure sur la génération 2013 (71 %).

L'intérêt croissant porté à la thématique de l'énergie marque les sortants de formations environnementales de la génération 2013 : 20 % ont préparé un diplôme dans cette spécialité en 2010, ils sont 27 % en 2013. Le nombre de formations proposées sur cette thématique a par ailleurs connu la plus forte augmentation parmi les six domaines regroupant les formations environnementales (+ 29 % entre 2010 et 2013).

Le nombre de jeunes sortis d'une formation environnementale de niveau Bac a connu la plus forte progression entre les deux générations (+ 5 points). Ceci est certainement à rapprocher de la réforme de la voie professionnelle en 2009, supprimant les BEP au profit des Bac Pro qui se préparent depuis, en trois ans. Parallèlement à la hausse du nombre de jeunes ayant un niveau inférieur ou égal au Bac, les sortants de l'enseignement supérieur sont moins nombreux en 2013 (- 7 points), et en particulier les Bac + 2 (- 5 points).

Les jeunes formés en environnement sont également davantage diplômés : ils sont 78 % en 2013 contre 75 % en 2010.

MÉTHODOLOGIE

L'insertion professionnelle des jeunes issus des formations environnementales est analysée à partir du dispositif d'enquêtes « Génération » du Céreq mis en place en 1992 pour étudier l'accès à l'emploi des jeunes sortants du système éducatif et leur parcours professionnel durant les premières années de vie active. « Génération 2013 » est la dernière enquête disponible. Les formations environnementales bénéficient d'extensions dans l'enquête depuis « Génération 2004 », qui sont financées et exploitées par le Service de la donnée et des études statistiques (SDES). Toutefois, les évolutions d'une enquête à l'autre ne sont pas possibles directement ; les bases comparables entre « Génération 2010 » et « Génération 2013 » ont été fournies directement par le Céreq au SDES. Le retraitement des bases peut expliquer de légères différences de résultats avec ceux déjà publiés.

L'insertion est analysée ici selon le diplôme préparé en 2012-2013 et 2009-2010, que les jeunes aient obtenu ou non leur diplôme. Les sortants de sections spécialisées du champ « non environnement » ont été exclus de l'analyse. Afin d'assurer la comparaison par niveau entre les formations environnementales et les autres, ces dernières ont été reclassées (par niveau) manuellement selon la variable « diplôme préparé ». Compte tenu du champ de l'étude et des variables choisies, les résultats

présentés dans ce document ne sont pas directement comparables avec ceux publiés par le Céreq. Enfin, les non-répondants (notamment pour le diplôme et le temps partiel) n'ont pas été comptabilisés lors des calculs des taux.

Les indicateurs d'insertion sont décrits ici selon la spécialité d'études, le niveau de diplôme et l'obtention du diplôme.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les formations environnementales mènent-elles à l'emploi ?*, CGDD/SDES, *Datalab Essentiel*, juillet 2019, 4 p.
- *L'insertion professionnelle des jeunes issus de formations initiales en environnement en 2013 – Méthodologie*, CGDD/SDES, juillet 2019, 5 p.
- *Quand l'école est finie – Premiers pas dans la vie active de la Génération 2013*, Céreq, *Enquêtes n° 1*, octobre 2017, 76 p.
- Description de l'enquête auprès du Conseil national de l'information statistique (CNIS) : *Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif « Enquête 2016 auprès de la Génération 2013 »*

Sophie MARGONTIER, SDES
en collaboration avec Marlène KRASZEWSKI, SDES

Dépôt légal : décembre 2019

ISSN : 2557-8510 (en ligne)
2555-7572 (imprimé)

Impression : imprimerie intégrée du MTES, imprimé sur du papier certifié ecolabel européen
www.eco-label.com

Directeur de publication : Sylvain Moreau

Rédacteur en chef : Lionel Janin

Coordination éditoriale : Céline Blivet

Maquettage et réalisation : Agence Efil, Tours

Commissariat général au développement durable

Service de la donnée et des études statistiques
Sous-direction de l'information environnementale
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE